

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
15 juin 2024

DATE DE CONVOCATION
10 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE
17 juin 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 20

PROCURATION(S) 11

VOTANTS 31

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **QUINZE JUIN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, BALUT, AÏT BABA, MARC, COPLO, NDIAYE, GUILLON, SABIRI.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. COQUELET, GHOUL, LECERF, GRESSENT, GASSA et Mmes LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, LEFEBVRE, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : MM. GODEFROY et THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. COQUELET à M. JAMET, M. GHOUL à Mme BENAMARA, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, M. LECERF à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, Mme TERNISIEN à M. BALUT, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à M. MARC, Mme GÜTH à Mme DORDAIN, Mme LEFEBVRE à M. GUILLON, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ALTUNTAS.

Mme Jeanne POUHÉ

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, ECHARD-GOUBERT, EL OUERDIGHI, ZAPPIA,

Délibération N°01

DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE – DPV 2024 VALIDATION DES PROJETS ET DES MODALITÉS DE FINANCEMENT

M. le Maire expose au Conseil municipal :

La Ville de Val-de-Reuil est éligible en 2024 à la dotation politique de la ville – DPV. Les équipements et actions financés dans le cadre de cette dotation doivent profiter aux habitants des quartiers prioritaires de la ville. Une attention particulière est portée aux projets relatifs à la transition écologique.

Trois projets sont proposés :

- **La réhabilitation de la piscine Alice Milliat :**

Le premier concerne la première phase de modernisation de la piscine Alice Milliat.

A travers cette première phase, c'est l'amélioration des conditions d'accueil des usagers qui est visée. Ainsi, les zones « accueil », et « vestiaires » seront repensées (espace d'information, salon d'attente,

Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20240615-D-24-06-01-DE
Date de dépôt : 15/06/2024
Date de réception préfecture : 15/06/2024

Amélioration des conditions

contrôle d'accès, zone de déchaussage, coin beauté, casiers et vestiaires de taille variée adaptée aux besoins des usagers, club house). Ces travaux seront également l'occasion **d'améliorer l'accessibilité pour les PMR, de mettre en place de la vidéoprotection et de mettre aux normes le Système de sécurité Incendie.**

La **rénovation énergétique et thermique de l'équipement** sera également traitée. Ainsi, l'éclairage des bassins sera passé en LED et la toiture, à l'exception de celles des bassins, sera reprise et végétalisée..

Une deuxième phase est envisagée. Elle portera :

- sur la rénovation thermique de la toiture des bassins dont un audit énergétique sera réalisé cette année ;
- sur l'aménagement de nouveaux espaces de la partie « bassins » tels que l'espace bien-être, un espace ludique pour les petits en intérieur et extérieur. Ces espaces permettront de diversifier le public fréquentant la structure.

Le coût prévisionnel de cette phase 1 de la réhabilitation de la piscine Alice Milliat s'élève à 490 143, 37€ HT. Le plan de financement prévoit de solliciter une dotation politique de la ville de 392 114.70€ soit 80% du coût total du projet.

- **La végétalisation du square de la Commune :**

Le square de la Commune est une aire de jeux d'une surface de 1700m situé en face de l'école Louise Michel. Cette espace avait été aménagé pour servir de cour de récréation lors des travaux de reconstruction de l'école Louise Michel intervenus il y a plus de 15 ans. Devenu ensuite une aire de jeu, ce site constitue en équipement de proximité utilisé par bon nombre de familles habitant dans ce quartier.

Le projet d'amélioration du square de la Commune consiste à retirer **l'intégralité du revêtement imperméable**. Un **cheminement central permettant un accès PMR et poussettes** sera créé. Environ **20 arbres** seront plantés pour créer de l'ombre. Seront également plantés une **haie arbustive** tout autour du square, des **massifs arbustifs** et fleuris de vivaces et du gazon. La surface d'aire de jeux sera composée d'un sol souple synthétique et coloré. Enfin du mobilier urbain, corbeilles et bancs, viendront compléter ce réaménagement complet. Il vise à obtenir **une aire de jeux plus agréable pour les enfants mais également un espace de repos et de convivialité intergénérationnel**.

Cette renaturation contribue également à lutter contre les îlots de chaleur en ville grâce aux nombreuses plantations et zones d'ombrage composant cet ensemble.

Les jeux ne sont pas intégrés dans le plan de financement. En effet, dans une démarche de développement durable, la ville récupèrera des jeux existants sur l'aire et ceux de l'école du cerf-volant à l'occasion du déménagement de cette école dans celle de Victor Hugo pour la rentrée 2024.

Le coût prévisionnel de la végétalisation du square de la Commune s'élève à 151 106.88€ HT. Le plan de financement prévoit de solliciter une dotation politique de la ville de 120 885.50€ HT soit 80% du coût total du projet.

• **L'acquisition de matériel pérenne pour Jardin d'été :**

Jardin d'été est devenu un rendez-vous estival incontournable des Rolivalois (700 personnes en moyenne par jour en 2023) et le 09 juillet 2024 s'ouvrira la 4^{ème} édition pour pratiquement 4 semaines basée dans l'enceinte du jardin sportif situé au cœur du quartier politique de la ville.

Ce dispositif d'animation de la vie sociale, culturelle, sportive mais aussi ludique s'adresse à toutes les familles rolivaloises.

La volonté municipale est d'ancrer ce rendez-vous dans le calendrier rolivalois. Aussi, la ville souhaiterait procéder à certains investissements pour le secteur petite enfance (matériel de mobilité, piscine souple...), de la médiathèque, sportif (matériel de e-sport, de homeball...), diminuant ainsi le coût de fonctionnement annuel. Il est proposé d'acquérir :

- des espaces de convivialité à destination des familles ;
- un triporteur qui permettra d'assurer la promotion de jardin d'été le matin hors les murs et l'après-midi in situ de promouvoir les activités du jour. L'usage a également démontré que des râteliers pour les vélos et des brumisateurs étaient indispensables.

Le coût prévisionnel des acquisitions de matériel pérenne pour Jardin d'été s'élève à 63 716.13€ HT. Le plan de financement prévoit de solliciter une dotation politique de la ville de 50 972.90€ HT soit 80% du coût total du projet.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- **VALIDE** les trois projets présentés au titre de la dotation politique de la ville – DPV 2024 et leurs modalités de financement

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20240615-D-24-06-01-DE
Date de télétransmission : 15/06/2024
Date de réception préfecture : 15/06/2024



Marc-Antoine Jamet